B_2021_6_06



Fiche d'information :

Lot : B UHC : n° 6 – Aisne

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Aisne	Amont et aval de l'écluse d'Hérant	Rivière	Carandeau et Hérant	97,650	98,020	Trosly-Breuil

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus en juillet 2021.

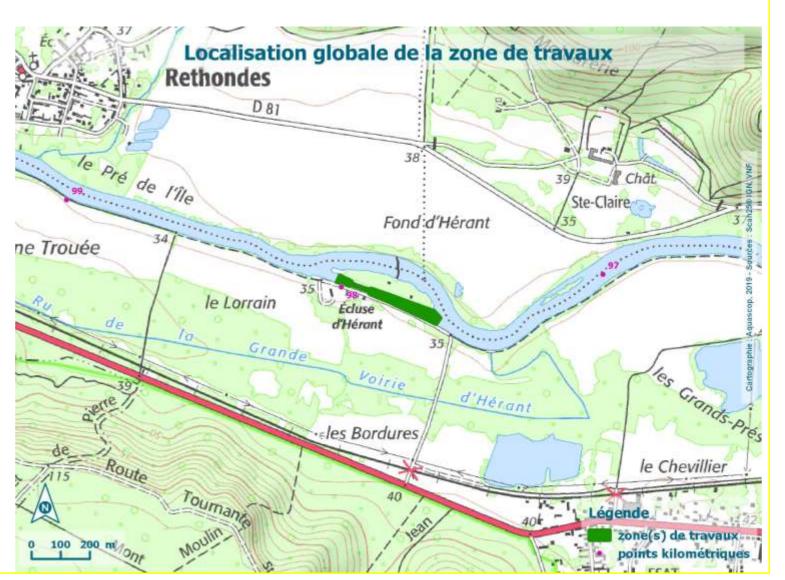
Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
941	2021-RAC-PK 97,650 21E050886-003	non	non dangereux	non	inertes
	2021-RAC-PK 98,020 21E050886-004	non	non dangereux	non	inertes

Prélèvements réalisés le 17/03/2021.



Fiche d'information : B_2021_6_06

Lot : B UHC : n° 6 – Aisne

<u>Localisation exacte des travaux – cartographie</u>



Programme de dragage 2021

B_2021_6_06

Lot : B UHC : n° 6 – Aisne

Fiche d'information :

Enjeux de qualité d'eau Type de voie(s) d'eau : Risques identifiés : - Rivière : Grand gabarit - Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : Χ Petit gabarit 60DDT20140007 - PPRI Oise-Aisne - Grand gabarit - Canal: - Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique : Petit gabarit · Annexe : rigole, fossé - Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain : - Milieu: • Urbain : habitat Χ Rural Industriel Portuaire

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Туре	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR211	L'Aisne du confluent de la Vesle (exclu) au confluent de l'Oise (exclu)	Eaux superficielles Fortement modifiée	Bon état en 2021	Bon potentiel en 2015	mauvais	Bon

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

Fiche d'information : B_2021_6_06

Lot : B UHC : n° 6 – Aisne

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur l'Aisne (03156000 - L'AISNE A CHOISY-AU-BAC 1), environ 8 km en aval ; les dernières données disponibles sur le site http://www.naiades.eaufrance.fr/ datent de 2017. Les espèces principales sont les suivantes : ablette, goujon, gardon et bouvière et les espèces secondaires : chevesne, perche commune, brème commune et rotengle.

Type de berges :

Les berges sont naturelles, hormis en amont et en aval immédiat de l'écluse où les berges sont constituées d'un perré maçonné.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

L'arrêté relatif aux frayères du département de l'Oise (signé le 17/12/2012) indique la présence de frayères sur l'Oise pour les espèces de la liste 2 (Brochet) de Montigny-Lengrain à Clairoix La présence potentielle de frayère à brochet et à chabot a été mise en évidence en aval du barrage de Hérant (données PEMA 2013 - Dossier de demande de dérogation au titre de l'article L411-2 du code de l'environnement, BAMEO, octobre 2014).

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Туре	Localisation à moins de 100m	Nom
		ZPS (Zone de protection spéciale)	Non	
		ZNIEFF 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)	Non	
		ZNIEFF 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)	Oui	220014322 - MASSIF FORESTIER DE COMPIÈGNE, LAIGUE ET OURSCAMPS-CARLEPONT
		ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux)	Oui	pe03 - FORETS PICARDES: COMPIEGNE, LAIGUE, OURSCAMP
		SIC (Site d'intérêt communautaire)	Non	
		APB (Arrêtés de protection de biotope)	Non	
Amont et aval de l'écluse	Écologie	Ramsar (zone humide d'importance internationale)	Non	
d'Hérant		RNCFS (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)	Non	
		CEN (conservatoire d'espaces naturels)	Non	
		CDL (Conservatoire du Littoral)	Non	
		PN (Parc national)	Non	
		PNR (Parc naturel régional)	Non	
		RNN (réserve naturelle nationale)	Non	
		RNR (réserve naturelle régionale)	Non	
		RB (réserve de biosphère)	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
	Fatilitionie cultulei	Site classé	Non	

Fiche d'information : B_2021_6_06

Lot : B UHC : n° 6 – Aisne

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Brochet et chabot ont été recensés sur ce tronçon de l'Aisne (GéoIF, ONEMA, point de présence des espèces des inventaires frayère au sens de l'article L432-3 du code de l'environnement).

L'anguille (espèce non protégée mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction), le brochet et le chabot ont été recensés au niveau du barrage de Hérant (données PEMA 2013 - Dossier de demande de dérogation au titre de l'article L411-2 du code de l'environnement, BAMEO, octobre 2014).

En plus de l'Anguille et du brochet déjà signalé précédemment, la bouvière, la loche de rivière, et la vandoise ont été inventoriées à Choisy-au-Bac.

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Amont et aval de l'écluse d'Hérant	possible	oui	oui	non

Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale en raison de la présence d'espèces de poissons protégées et / ou menacées.

Le site est également inclus dans 2 zones d'intérêt écologique (ZNIEFF 1 et ZICO). L'intérêt de ces massifs forestiers réside dans la présence de milieux remarquables et notamment boisés. Ces massifs sont reconnus comme zone d'importance communautaire pour les oiseaux ; on recense de nombreuses espèces d'oiseau rares et/ou menacées, nicheuses ou migratrices, dont certaines sont inféodées aux milieux humides ou aquatiques.

Le bruit à proximité du chantier est assimilable au bruit d'un chantier léger. Il sera ponctuel (quelques jours). Afin de limiter la gêne aux différentes espèces (oiseaux notamment), des horaires adaptés seront mis en place de manière à réduire le niveau de bruit rencontré.

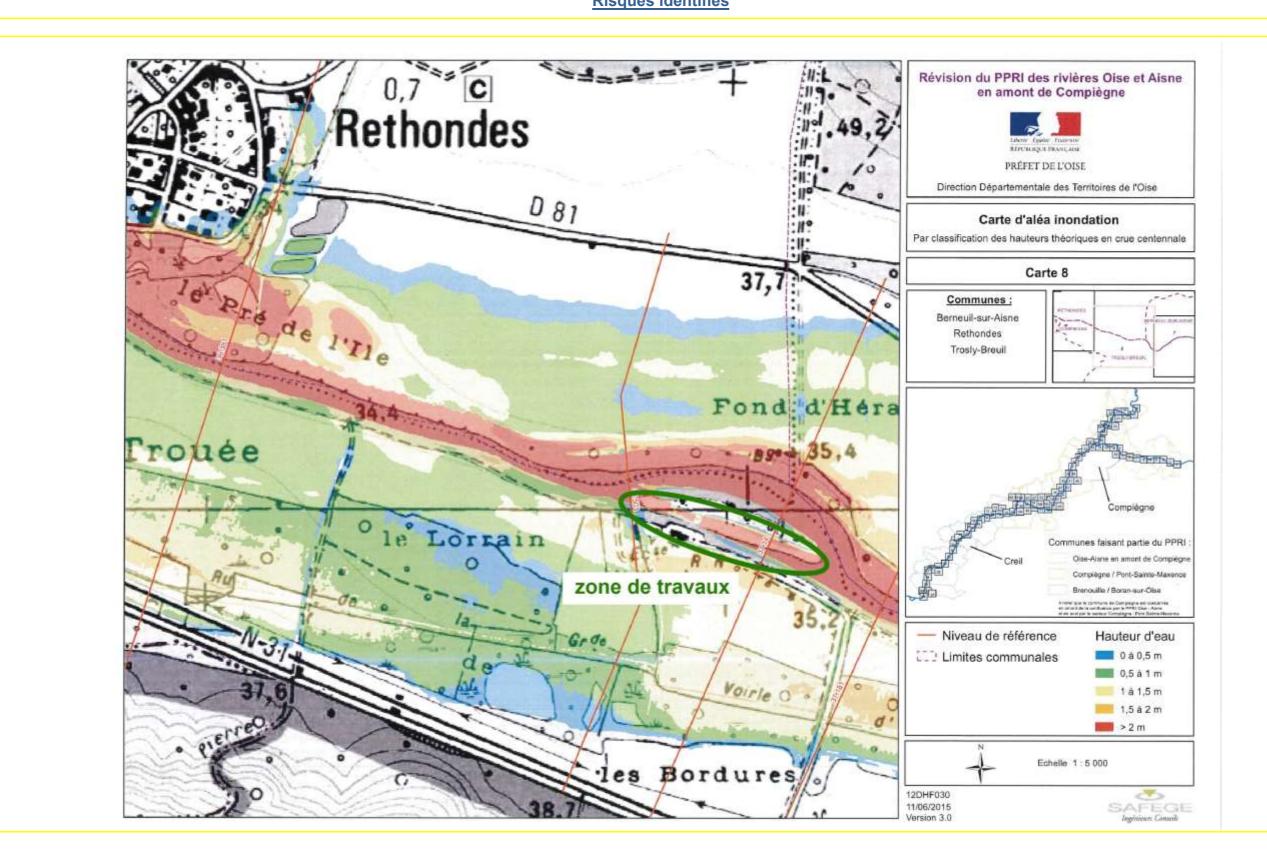
Seul le chenal de navigation est concerné par les travaux : les habitats rivulaires ne seront pas impactés par le passage des engins. Les sédiments seront transportés par barges et ne pourront impacter les massifs forestiers.

Lot: B

UHC: n° 6 – Aisne

Fiche d'information : B_2021_6_06

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau Risques identifiés



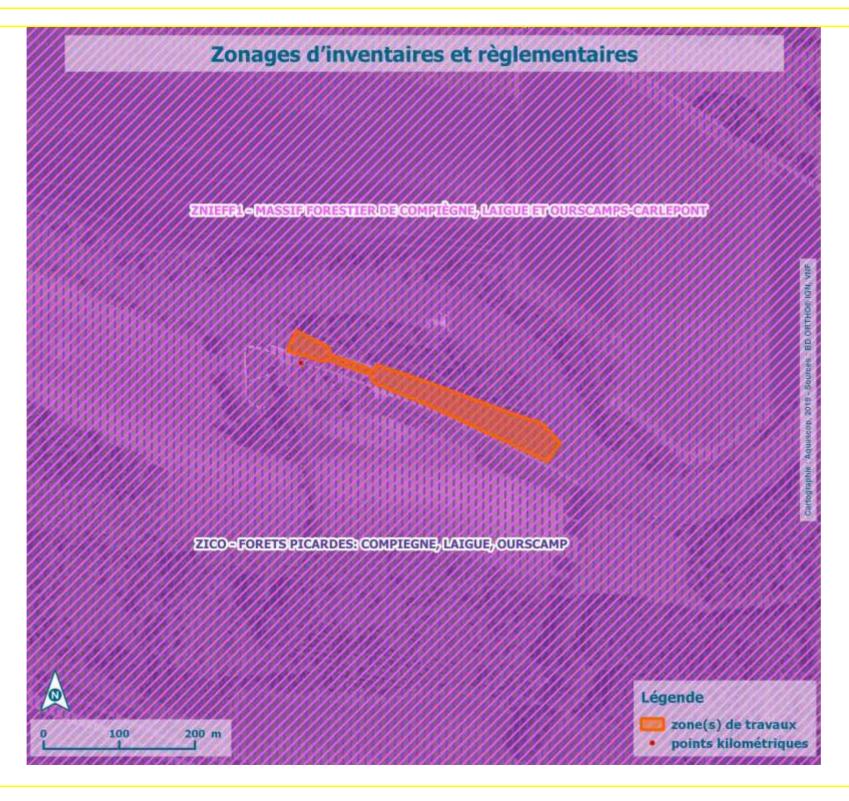
Lot : B UHC : n° 6 – Aisne



Fiche d'information : B_2021_6_06

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et règlementaires



Fiche d'information :

B_2021_6_06

Lot : B UHC : n° 6 – Aisne

Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

MES	Oxygène dissous
≥ 165 mg/L	< 4 mg/L

Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion,
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1er février au 30 juin.

Filières de gestion

Filière de gestion		Localisation du site :
 Valorisation - Aménagements paysagers - Renforcements de berges - Comblement de carrières - Comblement de ballastière - Compostage - Épandage agricole - Régalage 	Volumes : (en m³)	Localisation du site : Volume : 941 m³ Stockage définitif en ISDI dans le dépôt de Maizy 2 de l'entreprise CDES. Le site est un ancien site industriel (sucrerie). Les matériaux sont valorisés en aménagements paysagers pour des terrains de chasse. Installation autorisée par arrêté préfectoral du 16 septembre 2014.
Remobilisation dans le milieu		
Remise en suspensionNivellement		
<u>Stockage</u>		
- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)	941	
Traitement préalable à la valorisation ou au stockage		